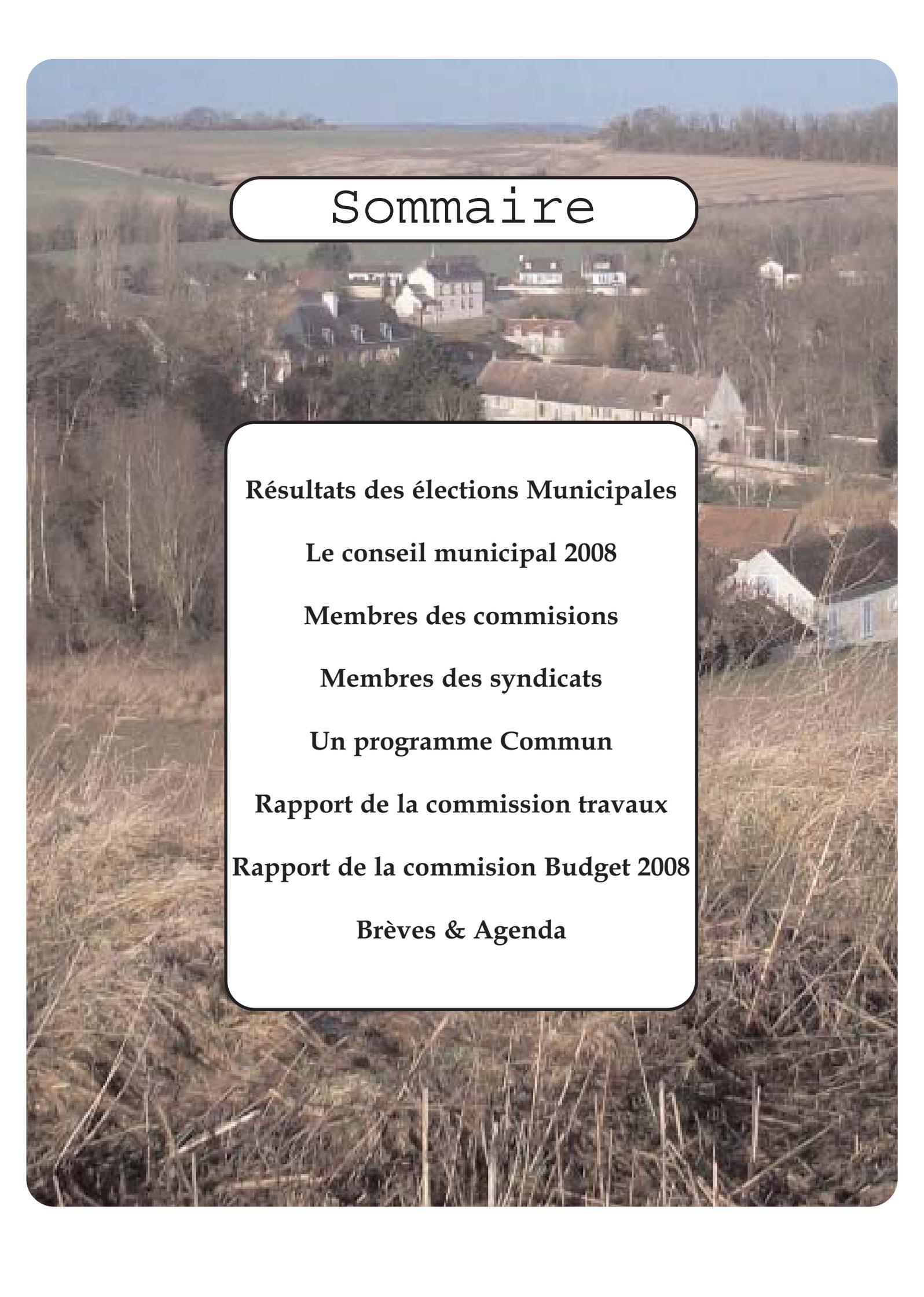


Mairie de Labbeville



Bulletin d'Informations Municipales n°32

Avril 2008



Sommaire

Résultats des élections Municipales

Le conseil municipal 2008

Membres des commissions

Membres des syndicats

Un programme Commun

Rapport de la commission travaux

Rapport de la commission Budget 2008

Brèves & Agenda



Comme je l'ai précisé la première séance de Conseil l'intérêt de notre village et de ses habitants est le spontanément tous les nouveaux élus. Chacun d'entre nous souhaite s'impliquer dans le souci de l'intérêt général mener leur terme les projets importants, principalement le développement et l'aménagement de la place du village.

C'est pourquoi chacun a choisi dans son domaine de compétences de s'investir au sein des divers Syndicats et dont nous vous communiquons la liste ci-après.

Nous souhaitons que nos deux slogans de campagne n'en fassent plus un ensemble pour Labbeville" pendant toute la période de ce mandat.

Lyne Renard
Maire de Labbeville

Mairie de Labbeville

1, grande rue
95690 Labbeville

Tél : 01 34 70 60 15
Fax : 01 30 34 71 17

E-mail : mairie@labbeville.fr

Horaires D'ouverture

Lundi 09h30 - 12h30
Mardi 14h00 - 19h00
Jeudi 14h00 - 17h00

Permanence des élus
Les 1er & 3ème samedis du mois 10h - 12h
(à partir de sept. 2008)

Résultats des élections Municipales Mars 2008



1er Tour

M. Alain DEVILLEBICHOT 151 voix (53,93%)

M. Michel RICHARD 146 voix (52,14%)

M. Sylvain BERTÉ 142 voix (50,71%)

2ème tour

Mme Caroline CHAPOTIN 148 voix (51,75%)

M. Marc AUDREN 145 voix (50,70%)

M. Thierry MEYER 143 voix (50%)

M. Jean-Marie DELIEGE 142 voix (49,65%)

M. Christian DUMET 141 voix (49,30%)

M. Jean-François FOUCART 139 voix (48,60%)

Mme Christine HENNEBELLE 138 voix (48,25%)

Mme Lyne RENARD 138 voix (48,25%)

Inscrits 397
Abstentions 109 (27%)
Votants 288 (72%)
Blancs et nuls 2 (0%)
Exprimés 286 (72%)

Sources : Ministère de l'intérieur

Maire sortant : Mme Lyne Renard

Notre projet d'actions immédiates et pour les années à venir

Au delà de la gestion communale "au jour le jour", nous avons regroupé ici un certain nombre de projets qui constituent notre plan commun d'actions pour les six ans à venir...

Amélioration de l'accès à la Mairie et du contact avec les élus

L'amélioration promise de l'accès aux services de la mairie est en cours :

L'ouverture, deux fois par mois, le samedi matin de 10 à 12 heures, sera effective à partir de la rentrée de septembre. Assurée par une permanence des élus, elle ne crée aucune charge supplémentaire pour la commune. Vous pourrez déposer ou reprendre un dossier et rencontrer un élu avec ou sans rendez-vous. Bien entendu, pour profiter des compétences du secrétariat, une visite aux horaires habituels reste incontournable.

Nous rappelons qu'une messagerie électronique est disponible pour s'adresser au secrétariat de mairie ou directement à un élu. mairie@labbeville.fr



Restitution des chemins communaux oubliés

Une mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est en cours par le Conseil Général et prévoit le classement de certains chemins traversant notre commune.

Nous reprendrons également l'initiative de la réhabilitation des chemins d'intérêt local, qui n'ont pas tous vocation à être inscrits dans un plan départemental, pour en redonner l'usage aux promeneurs. L'objectif est de réaliser ces réhabilitations à peu de frais, voire totalement gratuitement. Un premier itinéraire est déjà décidé et sera réalisé bénévolement avant l'été. Ce sera l'occasion pour le comité des fêtes nouvellement créé d'organiser un pique-nique champêtre.

Assainissement : protéger notre vallée

Plusieurs options sont envisageables pour traiter ce projet important que l'équipe actuelle souhaite voir largement engagé au cours de ce mandat

Nous nous engageons à apporter toute l'information nécessaire sur les différentes solutions. Ce travail d'études comparatives et d'information sera mené par la commission communale ouverte à des membres extérieurs au conseil et qui travaillera en relation permanente avec les bureaux d'études actuellement mandatés, les autres communes de la vallée et les différentes autorités compétentes.

Information et communication

Nous nous sommes engagés à améliorer l'information des labbeillois sur les actions de l'équipe municipale. Malgré des efforts réels dans ce sens, le Bulletin d'Informations Municipales (BIM) ne peut pas répondre seul aux besoins actuels. Il sera complété par un "journal permanent d'informations sur internet" qui apportera la réactivité d'une publication en temps réel et la masse d'information nécessaire sur les projets importants.

Notre premier objectif était une mise en ligne avant la fin 2008. Nous pressons le pas pour raccourcir l'échéance.

Sa construction et son animation sont totalement bénévoles. Son fonctionnement s'inscrira dans le budget informatique de la commune sans aucune augmentation et comme promis, l'ensemble du projet sera présenté en détail dès son ouverture.



Opération Cœur du Village

Une étude pour l'aménagement de la place du village est en cours et nous vous présentons le premier projet. Son objectif est d'améliorer l'aspect esthétique de l'école ainsi que de sécuriser son accès, d'agrandir le foyer rural, le centre aéré et de créer un espace parking et jeux. De plus nous souhaitons déplacer l'atelier dans la cour de la mairie.

Le financement de ce projet sera assuré en grande partie (de l'ordre de 80%) par une subvention type " contrat rural " et par un concours bancaire.



Protéger notre village des crues

Par sa situation, Labbeville est naturellement exposée aux dégâts des eaux, d'origines pluviales (coulées de boues) ou fluviales (inondations).

De nombreux ouvrages ont été construits dans le passé qui ont réduit ces risques sans les annuler totalement. Nous avons le devoir de les maintenir en état et si possible d'en améliorer l'efficacité.

La difficulté vient des coûts souvent importants pour le seul budget de notre commune et de la multiplicité des organismes qui se partagent la gestion de la vallée du Sausseron. Nous vous rendrons compte régulièrement de nos actions pour obtenir les aides nécessaires et des résultats sur le terrain.

Certaines actions sont néanmoins réalisables rapidement

La protection du puits d'eau potable n° 2 contre les risques de pollutions dues au lessivage des terres agricoles relève de l'urgence. A titre temporaire nous réaliserons début mai un ouvrage de protection.

Des études ont été menées après les inondations de 2001-2002 par le CEMAGREF et la Police de l'Eau. Nous en ferons le bilan pour analyser les recommandations formulées et les actions réalisées ou prévues. Une information précise en sera donnée à tous les labbevillois.



Création d'un Comité des fêtes

Ce Comité sera un soutien logistique au Foyer Rural (*f.r.al.*) et à toute initiative associative ou individuelle de projet festif ou culturel.

Ce comité des fêtes aura également vocation à créer et animer toutes formes de manifestations locales, pour renouer avec ces moments privilégiés : repas communal, arbre de Noël, rencontres sportives, fête des écoles.



L'accueil de vos enfants

Le Centre de Loisirs des 3 Villages a changé de nom lors de sa dernière assemblée générale.

Dès la publication au Journal Officiel, le nouveau nom sera **'Les P'tits Loups du Vexin'**.

Nous accueillons vos enfants scolarisés tous les mercredis et les vacances de 8 h 00 à 19 H 00, ainsi que pour l'accueil du matin et du soir.

Vos enfants (une vingtaine) sont pris en charge par trois animateurs

(Anne-Marie, Marie-Noëlle et Julien).



Voici les membres du Conseil d'Administration :

Présidente : Mme Allag (Labbeville), Secrétaire : Mme Brien (Labbeville), Trésorière : Mme Le Roy (Labbeville), Trésorière Adjointe : Mme Despretz (Vallangoujard), Administrateurs : Mme Castelain (Nesles), Mme Giummo (Nesles), Mme Landry (Frouville), Mme Laurent (Nesles), Mme Taïb (Frouville), Mme Thuillier (Nesles).

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :

Centre de Loisirs des 3 Villages

Les P'tits Loups du Vexin

8bis, Grande Rue

95690 Labbeville

Téléphone : **01. 30.34.79.07** (répondeur)

Tarif des mercredis :

1er enfant : 16 € / j 2ème enfant : 14,50 € / j

3ème enfant : 13,50 € / j Demi-journée : 9 € / j

Entre chaque période de vacances, une sortie est organisée le mercredi.

Tarif des vacances :

Forfait semaine : 55 €

Participation aux sorties ou animations (une par semaine) : 2 €

Tarif de l'accueil matin et soir :

Les tarifs ont été calculés sur la base de tranches horaires :

- 2,50 € par enfant le matin (garderie ouverte de 7 h 30 à 8 h 30)

- 2,50 € par enfant de 16 h 20 à 18 h 00

- 5 € par enfant de 16 h 20 à 19 h 30

Les goûters et le suivi des devoirs sont compris dans ces tarifs.

Cotisation annuelle par famille de 23€.

Les frais sont déductibles jusqu'aux 7 ans de l'enfant.

Vous trouverez des informations complémentaires sur notre site : www.lesptitsloupsduvexin.fr

Nous vous rappelons que cet accueil est géré par des bénévoles qui constituent une association loi 1901. Les partenaires financiers sont principalement les communes et la CAF.

Préparez la rentrée scolaire

2008 / 2009

Inscription à l'école maternelle

Vous avez jusqu'à fin juin pour inscrire votre enfant, né en 2005, s'il effectue sa 1ère rentrée en septembre 2008. Présentez-vous en mairie munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile récent et le carnet de santé de l'enfant.

Prenez rendez-vous avec Mme Caffin, directrice de l'école, qui vous recevra : **01 30 34 71 69**





Labbeville.fr



Notre site Internet est en phase de développement et son architecture est achevée.

Dans les prochains mois lorsque le contenu des différentes rubriques sera complet, nous pourrons mettre en ligne un site qui sera au cœur des relations avec la mairie. L'actualité des informations communales et intercommunales à travers des commissions et les syndicats intercommunaux, mais également toute information de la vie pratique, associative et la possibilité de télécharger des documents administratifs.

L'édition des futurs bulletins d'informations communaux seront issus du site Labbeville.fr, afin d'informer le plus grand nombre d'habitants des actions du conseil municipal.

Ce site est réalisé et développé par **Thierry Meyer** avec le concours de Sylvain Berté, et nous ne manquons pas de vous exposer le budget réduit de cette nouvelle offre au Labbevillois.

Sylvain Berté

Quelques règles pour bien vivre ensemble

Notre comportement doit être dicté par le respect des autres ; c'est de chacun de nous que cela dépend.

En règle générale, toutes les nuisances sont à éviter, qu'il s'agisse des bruits (musique, bricolage, klaxons, moteurs, aboiements, cris) ou des nuisances visuelles (mauvais entretien, décharges, bric à braque inesthétique, papier jetés n'importe où).

Balayage des trottoirs : Les habitants sont tenus de balayer le trottoir sur le devant et les côtés de leur habitation.

Entretien des abords de propriétés : les riverains doivent élaguer les arbres, les arbustes ou haies qui ne doivent pas gêner le passage des piétons, ni empêcher la visibilité, pour la circulation des automobilistes.

Gestion des nuisances sonores occasionnelles :

Rappel des horaires prescrits par l'arrêté préfectoral de 16/07/2003 :

Jours ouvrables : 8h30 -12h et 14h30 - 19h30.

Les Samedis : 9h00- 13h00 et 16h00 - 19h00.

Les Dimanches et jours fériés: 16h - 19h00.

Agenda

Le 8 Mai 2008

Madame le Maire
Le Conseil Municipal



Vous invitent à participer à la cérémonie commémorative de la signature de l'armistice qui se déroulera le Jeudi 8 Mai 2008 :

A 9 h 45 : dépôt de gerbe au Monuments aux Morts et hommage aux combattants morts pour la France, en présence des représentants de l'Union Nationale des Combattants avec la participation de l'Association Musicale de Nesles la Vallée.

Nous vous espérons nombreux à participer à cette cérémonie du Souvenir et vous remercions de votre présence.

Concours de boules le 17 Mai

Un concours de boules est organisé par le *f.r.a.l* le 17 mai prochain dès 13h30, au terrain de boules rue de l'ancienne gare.

Inscription sur place 2 €

Renseignements : 01 34 70 66 76

Prochain conseil municipal le 22 mai

Sortie Touristique sur le canal de l'Ourcq le 7 juin

Le *f.r.a.l* organise sa sortie annuelle en pays de l'Ourcq, avec une croisière sur le canal. Au menu, visite du musée du bois dans le château Montgobert, déjeuner à la guinguette " le port aux perches" et croisière sur le canal de l'Ourcq...

Réservation avant le 30 mai 2008 auprès du foyer rural.

tarif: 48 € /personne et prise en charge par la municipalité à partir de 65 ans en 2008.

Vendredi 13 - 14 et 15 juin

Les écoles des 3 villages exposeront les travaux des enfants au foyer rural.

